

# Compte Rendu 7

## Handiville

**Le jeudi 16 octobre 2008** à 17h30, Salle Roger Hanin, 40140 SOUSTONS se sont réunis les membres d'Handiville

A l'ordre du jour :

- Mise à jour du site Internet
- Tableau des adhérents
- Point financier
- Dossier INPI
- Projets Handiville extérieurs
- Commission accessibilité MACS
- Modification du prospectus de l'association
- Divers

### **Mise à jour du site Internet**

L'adresse du site internet change et devient [asso.handiville.free.fr](http://asso.handiville.free.fr)

### **Tableau des adhérents**

55 adhérents à ce jour.

### **Point financier**

993,50 euros en caisse à ce jour.

### **Dossier INPI**

Le dépôt du nom de Handiville auprès de l'INPI coûtera 250 € à l'association et assurera la protection du nom Handiville pendant 10 ans. Suite à une demande de précision (concernant notamment le label et la convention « Handiville », une discussion portant sur l'intérêt d'une telle démarche aboutit à un vote :

5 contre

3 abstentions

26 pour

Le dépôt du nom Handiville auprès de l'INPI est donc validé.

## **Projets Handiville extérieurs**

### **Tarnos**

Nous remercions chaleureusement les membres d'Handiville qui sont venus de Tarnos, et les assurons de tout notre soutien pour les actions à mener à Tarnos.

Handiville propose de rencontrer le Maire de Tarnos pour améliorer la liberté de circulation qui est quasi inexistante à Tarnos. L'AEHM existe depuis 7 ans et l'autonomie des résidents n'est pas possible à cause de la configuration du schéma de circulation de Tarnos. Des projets avaient été envisagés pour pallier ce problème (voie de contournement déjà évoquée avec Madame Pierrette Fontenas).

Il faut également dresser un inventaire de tous les problèmes d'accessibilité (trottoirs bateau, passages piétons...) et les soumettre à Monsieur le Maire de Tarnos. ☒

### **Handibus**

La navette du Centre d'Aide par le Travail permet les déplacements de tous. Un service Handibus existe à Tarnos et à Dax. Un courrier demandant une navette adaptée a déjà été écrit par Pascal au Président du Conseil Général des Landes, une réunion avec la RDTL a été mise en place, la navette n'est pas encore en projet.

Nous ferons donc une demande de navette Handibus au Conseil Général, pour permettre plus de possibilité de déplacements aux personnes handicapées. ☒

## **Commission Accessibilité MACS**

Christiane Libert et Pascal Schwindowsky ont été reçus par Hubert Dosba (vice président de MACS) et Eric Kerrouche (Président de MACS). Suite à cet entretien, MACS a proposé à Pascal que l'association d'Handiville fasse partie de la commission accessibilité de MACS ; dans l'urgence, Pascal a proposé sa candidature qui a été acceptée.

## **Modification du prospectus Handiville**

Une mention prête à double interprétation : nous la corrigeons, voir nouveau prospectus.

## **Subvention Mairie**

La Mairie de Soustons a accordé une subvention de 1000 euros à l'association Handiville. Nous adressons tous nos remerciements à cette instance et à ses dirigeants qui encouragent ainsi notre action pour l'accessibilité.

## **Divers**

### **Inventaire des problèmes relevés à Soustons**

La Poste : les personnes continuent à stationner devant le passage bateau, empêchant le passage des poussettes et fauteuils roulants.

Réverbère Place Robert Lassalle

Café Xabi's

Bibliothèque peu accessible : pb de circulation à l'intérieur de la pièce. ☒

Stationnement chez Jeannot, la rampe d'accessibilité fonctionne bien.  
Spot cellule au Centre Nautique à mettre en place pour une meilleure visibilité la nuit.  
Leclerc : passage piéton et trottoir à aménager pour accéder au centre commercial. ☒  
Flaques d'eau place des Arènes. ☒  
Arrêts de bus du boulevard Darrigade, dans les 2 sens, la montée et la descente sont dangereuses.

### **Points positifs**

Route du quartier Mora refaite.  
Sonnette du cinéma fonctionne, même si on ne l'entend pas d'en bas, la personne du cinéma l'entend et vient ouvrir dès qu'elle le peut.  
Aygueblue : accessibilité 100% ; exemplaire.  
Monsieur Montus propose que l'association soit intégrée au PLU, en nous versant une subvention spécifique. Voté à l'unanimité.

### **Intervention de Michel Destenave, conseiller municipal chargé des associations**

Monsieur Destenave nous félicite du partenariat MACS, Mairie, Handiville pour faire avancer la cause de l'accessibilité.  
Monsieur Destenave nous invite à profiter de l'opportunité proposée par Monsieur Montus de participer à l'élaboration du PLU.  
Monsieur Destenave nous propose de participer aux réunions de quartier pour exprimer toutes les doléances liées à l'accessibilité et à tout autre problème rencontré dans chaque quartier.  
Monsieur Destenave propose que l'association puisse faire passer un communiqué dans le prochain bulletin municipal.

La séance est levée à 20h00.  
Un verre de l'amitié clôture la réunion.

Compte rendu réalisé le dimanche 19 octobre 2008.